

Le 3 avril 2020

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Contributions en vue de compléter les mesures de soutien et de relance dans le contexte de la crise de la COVID-19

Monsieur le Premier ministre,

Nous aimerions tout d'abord vous féliciter de l'exceptionnel leadership dont vous et votre équipe faites preuve dans le contexte de crise que nous traversons. La situation nous convie à un extraordinaire déploiement de solidarité et nous sommes impressionnés et fiers de la réponse des Québécoises et des Québécois que vous avez su mobiliser de façon rapide et décisive autour de gestes collectifs clairs et sensés.

Nous saluons également la rapidité avec laquelle votre gouvernement a déployé les premières mesures de soutien pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs de même qu'aux entreprises touchées par la crise. Ces mesures indiquent clairement que c'est ensemble que nous la traverserons, avec une attention particulière aux plus vulnérables d'entre nous.

La situation est hors du commun, et il nous faudra du temps pour en comprendre pleinement les répercussions sur les plans social, économique et environnemental. Malgré tout, un ensemble de décisions collectives, notamment sur les plans économique et budgétaire, devront être prises à court terme, et cela, sans compromettre nos valeurs et tout en renforçant les grands consensus sociaux, économiques et environnementaux que les Québécoises et les Québécois ont forgés au cours des dernières années.

C'est dans ce contexte que nos organisations se sont réunies pour réfléchir à des mesures qui pourraient être rapidement mises en œuvre pour renforcer la résilience des Québécoises et des Québécois, de nos familles, de nos communautés ainsi que de nos organisations et entreprises.

Sur la base de l'objectif de soutenir notre économie en cette période critique, de soutenir la stabilité financière des entreprises et des travailleuses et travailleurs vulnérables, de même que de renforcer les grands objectifs sociaux, économiques et environnementaux qui font largement consensus au Québec, nous soumettons à votre considération une série de mesures pour alimenter les réflexions de votre gouvernement.

Le document joint en annexe présente un ensemble de mesures de soutien à l'économie québécoise qui forment un plan national de relance cohérent avec l'exigence de lutte contre les changements climatiques. Ces propositions visent spécifiquement à soutenir des créneaux porteurs de l'économie québécoise, notamment à travers un appui à l'achat local et à une économie plus équitable et durable, en assurant l'équité numérique et une transition juste des travailleuses et travailleurs vers une économie sobre en carbone et résiliente ; rénover nos infrastructures routières, accélérer les projets structurants de transport collectif, et soutenir l'électrification des transports de personnes et des marchandises ; appuyer notre agriculture et la résilience de nos collectivités, notamment à travers des investissements dans le logement social, nos commerces de proximité et la rénovation écoénergétique des bâtiments ; et compléter les efforts de relance par une contribution accrue du Fonds des générations et des institutions financières privées à la lutte contre les changements climatiques.

Enfin, compte tenu de l'indispensable cohérence d'un plan national de relance avec nos engagements climatiques envers les générations futures, nous proposons l'idée d'inclure le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques au sein du groupe d'action interministériel formé pour travailler à la relance de l'économie québécoise.

Dans le contexte des initiatives de relance et de soutien que votre gouvernement s'apprête à déployer, nous espérons que notre contribution sera de nature à bonifier vos réflexions et celles de vos équipes, et que nous pourrions poursuivre cette démarche ensemble.

Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, de notre entière collaboration afin de sortir de cette situation encore plus forts et plus unis.

Karel Mayrand

Directeur général, Québec/Atlantique
Fondation David Suzuki

Yves-Thomas Dorval

Président et chef de la direction
Conseil du patronat du Québec

Denis Bolduc

Secrétaire général
Fédération des travailleuses et
travailleurs du Québec

Béatrice Alain

Directrice générale
Chantier de l'économie sociale

Christian Savard

Directeur général
Vivre en Ville

Sarah Houde

Présidente-directrice générale
Propulsion Québec

Sylvain Gariépy

Président
Ordre des urbanistes du Québec

Leïla Copti

Présidente
COPTICOM, Stratégies et Relations
publiques

Colleen Thorpe

Directrice générale
Équiterre

Denis Leclerc

Président et chef de la direction
Écotech Québec

Alain Marcoux

Président

Association des Groupes de Ressources
Techniques du Québec**Marc Bureau**

Président

Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec**Daniel Baril**

Président

Coalition des organismes communautaires
pour le développement de la main-d'œuvre**Annie Chaloux**Professeure, École de politique appliquée
Université de Sherbrooke**François Delorme**Économiste et chargé de cours en économie
de l'environnement, École de gestion
Université de Sherbrooke

c. c. Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie et de l'Innovation ; Éric Girard, Ministre des Finances ; Christian Dubé, Président du Conseil du trésor ; Benoit Charette, Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ; François Bonnardel, Ministre des Transports ; Chantal Rouleau, Ministre déléguée aux Transports ; Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ; André Lamontagne, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ; Jean Boulet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

p. j. Annexe : Proposition de mesures de soutien à l'économie québécoise en vue de compléter un plan national de relance

Annexe : Proposition de mesures de soutien à l'économie québécoise en vue de compléter un plan national de relance

A) FINANCEMENT

Le soutien et la relance de l'économie québécoise exigeront la mobilisation de capitaux publics et privés importants, provenant de plusieurs sources de financement.

D'une part, le maintien des investissements prévus au premier plan de mise en œuvre de la Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques¹ devrait occuper un rôle central dans notre relance économique. Il est impératif de garder le cap pour lutter contre les changements climatiques et bâtir une économie sobre en carbone et résiliente.

D'autre part, des sources de financement supplémentaires seront requises pour que l'ensemble de nos forces économiques participent à l'effort national de relance. Cela pourrait prendre la forme d'une implication plus soutenue de la part de la Caisse de dépôt et placement du Québec. De même, les institutions financières privées québécoises, y compris les fonds de finance solidaires et responsables, pourraient être mises à contribution grâce à une approche de financement mixte créant un effet de levier vertueux pour démultiplier l'effet des investissements publics.

- **Mettre le Fonds des générations à contribution pour accélérer les investissements dans la lutte contre les changements climatiques**
 - ◆ Consacrer une partie ou même la totalité des prochains versements prévus au Fonds des générations à la lutte contre les changements climatiques, notamment via certaines des mesures proposées dans ce document² ;
 - ◆ Mandater la Caisse de dépôt et placement du Québec afin qu'elle investisse une partie des montants cumulés à ce jour au Fonds des générations dans l'économie québécoise en direction des créneaux et infrastructures stratégiques sobres et carbone et résilients.

- **Déployer une offre de produits de financement mixte dans des projets structurants de lutte contre les changements climatiques**
 - ◆ Maximiser l'effet levier des fonds publics pour les fonds privés d'institutions financières québécoises, y compris les fonds de finance solidaires et responsables³.

Explication : la situation actuelle est une occasion historique de mobiliser des capitaux importants publics et privés en faveur de la lutte contre les changements climatiques et d'un développement économique durable qui mise sur des secteurs porteurs, des projets structurants sobres en carbone et résilients, des entreprises innovantes, des technologies propres et l'hydroélectricité du Québec.

¹ Gouvernement du Québec, 2020. Budget 2020-2021. Bâtir une économie verte.

² Dans le cadre du budget 2020-2021, le gouvernement du Québec prévoit des versements de revenus consacrés au Fonds des générations qui totaliseront 2,6 G\$ en 2019-2020, 2,7 G\$ en 2020-2021, 3,0 G\$ en 2021-2022, 3,4 G\$ en 2022-2023, 3,7 G\$ en 2023-2024 et 4,0 G\$ en 2024-2025. La valeur comptable du Fonds passerait de 11,7 G\$ au 31 mars 2021 à 25,7 G\$ au 31 mars 2025, soit une augmentation de 14 G\$.

³ <http://capfinance.ca/>

B) ÉCONOMIE

Les propositions suivantes visent à compléter les mesures déjà annoncées ou prévues par le gouvernement en matière d'achat local, d'infrastructures numériques et d'encouragement au télétravail, de l'économie sociale, et du soutien des travailleurs et travailleuses dans leur transition vers une économie sobre en carbone et résiliente.

Appui à l'achat local

- **Accroître les achats de produits et services québécois⁴**
 - ◆ Adopter une politique d'approvisionnement local des acheteurs publics (État et municipalités)⁵, y compris auprès des entreprises d'économie sociale, en remplaçant la règle du plus bas soumissionnaire par une règle permettant de tenir compte du coût total de possession et de critères environnementaux et/ou sociaux ;
 - ◆ Introduire une certification « Fabriqué au Québec », à l'image de la certification « Aliments du Québec », accompagnée d'une campagne de communication.

Déploiement des infrastructures numériques et encouragement au télétravail

- **Soutenir l'accès numérique aux services essentiels et à l'emploi (télétravail)**
 - ◆ Accélérer le déploiement des investissements promis de 400 M\$⁶ dans les infrastructures numériques collectives afin de donner accès à internet haute vitesse fiable à tous les Québécois d'ici 2022 ;
 - ◆ Appuyer et outiller les employeurs et les fournisseurs de services (de santé, sociaux, alimentaires) particulièrement chez nos PME, dans le déploiement de mesures encourageant le télétravail et les commandes en ligne, notamment par le biais de crédits d'impôt et la diffusion des bonnes pratiques ;
 - ◆ Montrer l'exemplarité de l'État québécois en matière de télétravail.

Explication : l'accès à distance et le télétravail sont des mesures de résilience sociale, même en l'absence de pandémie. Dans les secteurs éloignés et pour les personnes à mobilité réduite ou vieillissantes, l'accès numérique est parfois le seul moyen d'obtenir certains services. La pratique du télétravail peut également réduire la pression sur les infrastructures de transport et limiter ainsi le coût pour les finances publiques. Le télétravail mène également à une réduction des coûts pour entreprises et les travailleurs, tout en contribuant à une meilleure offre de conciliation travail-famille.

Appui à une économie plus équitable et durable

- **Soutenir le développement d'une économie plus équitable et durable**
 - ◆ Renforcer la contribution des entreprises d'économie sociale à la relance, notamment en bonifiant l'appui aux infrastructures sociales (bâtiments d'OBNL, etc.), en facilitant

⁴ Dans un sondage de 2016 de l'Observatoire de la consommation responsable, 64,2 % des répondants disaient privilégier l'achat local comme critère important de la décision d'achat.

⁵ Une étude du Conseil du patronat (2018) souligne l'effet économique positif de façon globale d'une telle politique publique, à la fois sur les revenus des ménages, des entreprises et des paliers gouvernementaux (<https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/achat-et-approvisionnement-local-au-quebec.pdf>).

⁶ Il s'agit d'un engagement pris en campagne électorale et récemment réitéré par le gouvernement : <https://www.lapresse.ca/affaires/techno/2019/10/18/01-5245967-internet-haute-vitesse-quebec-debloque-100-millions.php>

le développement de nouveaux projets collectifs et en favorisant l'innovation et la formation chez les entreprises d'économie sociale ;

- ◆ Favoriser la recherche et le développement de pratiques novatrices plus durables de réutilisation de matières résiduelles, y inclus par les entreprises sous forme d'OBNL ;
- ◆ Bonifier l'appui aux organismes et entreprises d'économie sociale, en particulier afin d'accroître leur accès aux marchés publics et de proximité.

Explication : les entreprises d'économie sociale permettent une redistribution plus pertinente pour la collectivité et plus équitable des profits des activités économiques. 75 % des entreprises collectives servent un marché local ou régional⁷ ce qui, à l'instar des pratiques d'économie circulaire⁸, permettent de réduire l'empreinte carbone et ont le potentiel de créer un cercle vertueux d'un point de vue économique (accroissement du nombre d'emplois et du PIB, développement de marchés, etc.)

Soutien aux travailleurs et travailleuses

→ Accompagner les travailleurs et travailleuses dans la transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente

- ◆ Déployer des programmes adéquats de soutien du revenu, d'éducation et au renforcement des compétences, de réemploi et de mobilité destinés aux travailleurs et travailleuses pour les aider à transiter vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques, dans une perspective de diversification économique et industrielle, de requalification et de réduction des inégalités sociales ;
- ◆ Favoriser la création de structures de concertation dans les entreprises et de pôles de concertation régionaux et sectoriels dédiés à la transition énergétique dans les entreprises et les industries⁹.

Explication : plusieurs Québécois et Québécoises au chômage devront se former dans un avenir proche car plusieurs ne retrouveront pas leur emploi. Le gouvernement du Québec devra profiter de cette occasion pour soutenir les travailleurs et travailleuses dans leur transition vers des secteurs sobres en carbone et résilients aux changements climatiques. Il devra également porter une attention particulière à toute action qui serait susceptible d'avoir des impacts importants sur les travailleurs, les entreprises, les Peuples Autochtones et les populations vulnérables, dans une perspective de solidarité, de résilience et de réduction des inégalités sociales.

C) TRANSPORTS

En période de crise, la qualité des infrastructures de transports et d'approvisionnement devient cruciale. C'est pourquoi des mesures de soutien et de renforcement des infrastructures de transports des personnes et des marchandises pourraient compléter les mesures annoncées ou déjà déployées.

⁷ <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie-sociale/portrait-economie-sociale-2016-fs.pdf>

⁸ Écoconception, économie de fonctionnalité, économie de partage, reconditionnement, GMR, écologie industrielle.

⁹ De telles structures existent parfois déjà. Si tel est le cas, il faudrait capitaliser sur les structures existantes.

Accélération des projets d'infrastructures de transport collectif et actif

- **Accélérer les investissements dans le développement et le maintien des infrastructures de mobilité durable, et misant sur l'électrification**
 - ◆ Accélérer la réalisation des projets de transport collectif prévus au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030 (d'une valeur de 44 G\$)¹⁰ pour qu'ils soient mis en œuvre rapidement, notamment les projets structurants électriques ;
 - ◆ Bonifier et accélérer le soutien à l'électrification pour les sociétés de transport ;
 - ◆ Investir massivement et rapidement dans le développement des infrastructures de transport actif.

Explication : au sortir de la crise actuelle, nos réseaux de transports collectifs seront plus résilients et moins dépendants des importations de carburants, tout en privilégiant l'achat de matériel et de technologies québécoises. Les investissements dans les transports collectifs créent trois fois plus d'emplois et de retombées économiques au Québec que les investissements dans le secteur routier¹¹

Rénovation des infrastructures routières

- **Accélérer les investissements dans le maintien des actifs du réseau routier plutôt que dans le développement de la capacité routière**

Explication : un consensus existe au Québec à l'effet que la priorité des nouveaux investissements dans le réseau routier doit être le maintien des actifs plutôt que le développement de la capacité routière, à la fois pour des raisons de saine gestion des finances publiques que de cohérence avec nos objectifs nationaux de mobilité durable. Quelque 51 % des chaussées du réseau routier supérieur sont en mauvais ou en très mauvais état et que le déficit de maintien des actifs des routes à la charge de l'État s'élève actuellement à 18,7 G\$ (PQI 2020-2030). De plus, les projets de maintien d'actifs peuvent plus rapidement être mis en œuvre pour une relance économique, sont cohérents avec les objectifs de mobilité durable et ne créent pas d'obligations financières à venir¹².

Soutien au transport de marchandises

- **Soutenir massivement l'électrification et l'intermodalité du transport de marchandises**
 - ◆ Bonifier substantiellement et accélérer la mise en œuvre des mesures de soutien à l'électrification des flottes de véhicules de marchandises (tout type de véhicule), y compris les infrastructures de recharge et la formation de la main-d'œuvre ;
 - ◆ Soutenir les initiatives de circuits courts de livraison fonctionnant à l'électricité ou sur la base de transports alternatifs ;
 - ◆ Déployer une stratégie marchandises axée sur l'intermodalité visant autant la réduction des déplacements à vide, l'optimisation des trajets, le transfert modal vers

¹⁰ Il est évalué que les projets à l'étude, en planification et en réalisation inscrits au PQI s'élèvent à 43,8 G\$: <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2803100067>

¹¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2010) « Le transport en commun, au cœur du développement économique de Montréal », en collaboration avec Secor : <https://www.cmm.ca/fr/interventions/infrastructures-modernes-et-efficientes/impact-economique-et-financement-du-transport-en-commun/>

¹² À l'inverse, le plan de relance de la crise financière et économique de 2008 avait au contraire résulté en un bar ouvert (plus de 1 G\$/année pendant 4 ans) dans le développement de la capacité routière, générant de nouvelles infrastructures dont l'entretien pèsera sur les finances publiques pour les décennies à venir.

le ferroviaire et le maritime ainsi que la maximisation des tonnes-km parcourues à faible/zéro émissions.

Explication : en plus d'améliorer la balance commerciale énergétique du Québec, ces mesures occasionneraient des retombées importantes tout le long de la chaîne de valeur de l'électrification des transports au Québec, en particulier celle reliée aux véhicules moyens et lourds. Le développement de circuits courts de livraison sans pétrole est également de nature à réduire les coûts de transport, les pertes économiques liées à la congestion et l'atténuation de l'impact de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du camionnage.

Renforcement de grappes technologiques propres et innovantes

→ Soutenir l'écosystème d'entreprises québécoises des technologies propres, notamment en l'électrification des transports

- ◆ Positionner les acheteurs publics (État et municipalités) comme clients exemplaires en favorisant l'électrification rapide de ses propres flottes de véhicules ;
- ◆ Adapter les règles d'approvisionnement public afin de permettre l'attribution de contrats et l'achat local massif de véhicules électriques québécois et de technologies québécoises dans le domaine des transports électriques et intelligents ;
- ◆ Bonifier et accélérer les investissements en R&D afin de favoriser l'innovation, le démarrage et l'exportation, et ce dans une optique de maximisation de la commercialisation de ces technologies et produits propres et innovants ;
- ◆ Soutenir financièrement les marchés publics afin qu'ils servent de bancs d'essai et de vitrines technologiques pour les innovations vertes du Québec, favorisant la commercialisation à grande échelle de plusieurs de ces technologies ;
- ◆ Exiger des entreprises industrielles et manufacturières bénéficiant de contributions gouvernementales (Investissement Québec par exemple) qu'elles entreprennent les démarches afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à améliorer leur compétitivité et leur bilan environnemental et carbone.

Explication : nos entreprises de technologies propres et innovantes devront être soutenues pour contribuer à la relance économique du Québec. Le gouvernement du Québec possède un rôle stratégique crucial pour orienter les investissements vers ces créneaux d'avenir. Dans ce domaine, l'électrification des transports est un créneau porteur des technologies propres et innovantes pour l'économie québécoise et identifié comme une priorité de la future Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques.

D) AGRICULTURE

La crise illustre la nécessité de revoir nos choix individuels et collectifs en matière d'agriculture. Favoriser l'achat local et durable représente une priorité pour tout plan national de relance.

- **Soutenir les agriculteurs québécois à travers une initiative d'autonomie alimentaire qui vise à hisser à plus de 50 % la proportion d'aliments provenant des fermes du Québec dans l'assiette des Québécois¹³. Pour ce faire,**
- ◆ Accroître les achats d'aliments québécois par les écoles, les hôpitaux et les ministères et organismes ;
 - ◆ Soutenir les systèmes alimentaires de proximité, notamment les marchés publics et de quartier, de même que les initiatives de liens directs avec les agriculteurs ;
 - ◆ Accélérer la révision des règles qui nuisent à l'émergence d'une agriculture locale et à la création de circuits courts en alimentation (ou de système alimentaire de proximité) en rapprochant la production, la transformation et la distribution ;
 - ◆ Soutenir financièrement les pratiques agricoles résilientes¹⁴ ;
 - ◆ Déployer une campagne de promotion en faveur des aliments québécois.

Explication : le secteur agroalimentaire québécois est actuellement fortement ébranlé en raison de sa forte dépendance aux échanges internationaux. De façon plus générale, privilégier l'achat de produits et de services locaux contribue à renforcer les entreprises d'ici et à soutenir l'activité économique partout au Québec.

E) COLLECTIVITÉS ET HABITAT

La crise actuelle illustre l'importance de la solidarité et de la résilience de nos communautés de proximité, souvent au niveau des quartiers. Des mesures peuvent renforcer encore davantage le tissu social au niveau local.

- **Soutenir le cœur des collectivités et le commerce de proximité**
- ◆ Mettre rapidement en place un plan d'action pour redynamiser les cœurs de villes et villages du Québec ;
 - ◆ Dégager un Fonds de soutien massif au commerce de proximité¹⁵ qui sera mis à la disposition des municipalités, chacune pouvant déterminer les meilleurs moyens de soutenir l'offre commerciale et de services de proximité (congé de taxes, subvention à l'embauche, etc.).

Explication : les noyaux villageois, les centres-villes et les artères commerciales sont les poumons économiques et sociaux de la plupart des collectivités. Ils regroupent de nombreux commerces et services de proximité qui auront besoin d'appui pour se relever une fois la crise passée. Limiter leurs frais fixes, comme les taxes foncières, pourrait être une bonne avenue de soutien, mais elle n'est optimale que pour les commerces propriétaires de leurs locaux. Le palier municipal semble le mieux à même de déterminer, en collaboration avec les acteurs associatifs, privés et gouvernementaux concernés, l'éventail de solutions le plus adapté à chaque milieu.

¹³ Selon l'Union des producteurs agricoles, la proportion provenant de nos fermes est d'un tiers actuellement, et monte à 55 % lorsqu'on ajoute les produits transformés.

¹⁴ Le dernier budget prévoyait 25 millions \$ par la mise à jour des PAD.

¹⁵ À titre indicatif, la facture des taxes municipales spécifiques aux immeubles non résidentiels et industriels s'élevait en 2017, pour l'ensemble du Québec, à près de 3 G\$ (Québec. MAMH, 2019).

→ **Soutenir les municipalités dans le virage de la transition climatique par des milieux de vie innovants**

- ◆ Créer un Fonds en aménagement et urbanisme durables, doté par le gouvernement de 100 millions \$ par année¹⁶, en soutien aux municipalités pour la consolidation des milieux urbanisés via des projets d'aménagement sobres en carbone et résilients.

Explication : les divers acteurs s'accordent sur le fait qu'il faudrait privilégier la consolidation des milieux déjà urbanisés de manière à renforcer la résilience et les interactions sociales de proximité. Les travaux de consolidation urbaine et d'aménagement des milieux contribueront à stimuler l'économie créant des emplois dans le secteur de la construction, à optimiser les infrastructures publiques et à réduire les GES.

→ **Construire des dizaines de milliers de logements sociaux et communautaires, bien ancrés dans leurs quartiers ou noyaux villageois d'ici 5 ans¹⁷**

Explication : la crise actuelle révèle de manière puissante que l'accès à un chez-soi sain et sécuritaire est à la base d'une société juste et résiliente. Dans un contexte de crise de l'abordabilité du logement, et devant la croissance inévitable du nombre de ménages en difficulté financière, la construction de logements sociaux et communautaires contribuerait à la relance. Dans les régions urbaines, l'occasion est belle de construire des unités d'habitation abordables à proximité des projets structurants de transport collectif, comme le fait déjà la Californie¹⁸. Dans les régions plus rurales, c'est aussi l'opportunité de contribuer à revitaliser le cœur des villages.

→ **Lancer un vaste chantier de rénovation écoénergétique des bâtiments**

- ◆ Réactiver et bonifier le programme de rénovations résidentielles écoresponsables Rénovert ;
- ◆ Accélérer la conversion à l'électricité des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels alimentés par le pétrole et le gaz naturel par la mise en place d'incitatifs, d'accompagnement et de réglementation ;
- ◆ Évaluer systématiquement l'option du chauffage à la biomasse forestière pour tout projet de chauffe institutionnelle ou de réseaux de chaleur ;
- ◆ Privilégier le matériau bois dans les projets où le gouvernement agit comme donneur d'ordre ;
- ◆ Restaurer les bâtiments patrimoniaux.

Explication : l'efficacité énergétique des bâtiments demeure l'un des moyens les moins coûteux de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. Par ailleurs, les bâtiments patrimoniaux comme les églises, situés au cœur des villages et des villes et qui font la fierté des Québécois, ont grand besoin de travaux d'entretien. Pour sa part, l'industrie forestière, dans une perspective d'exploitation durable, est un actif important pour plusieurs communautés situées dans les régions du Québec. Le développement de la filière de la construction commerciale et institutionnelle en bois

¹⁶ Il s'agit d'une recommandation budgétaire de Vivre en Ville qui a notamment reçu l'appui de la mairesse de Montréal : <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2412537/etalement-urbain-il-faut-dabord-soccuper-de-la-banlieue-dit-vivre-en-ville/>

¹⁷ L'AGRTQ recommande de construire 40 000 logements supplémentaires d'ici 5 ans : http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_AGRTQ.pdf

¹⁸ <https://cal.streetsblog.org/2019/12/10/cas-affordable-housing-and-sustainable-communities-program-works/>

et le développement de la filière de la biomasse forestière à des fins énergétiques sont deux avenues qui permettront aux régions forestières de maintenir des emplois et consolider leur économie.

F) PREMIÈRES NATIONS ET INUITS DU QUÉBEC

- Faire une proposition de partenariat « nation à nation » à l'endroit des Premières Nations et Inuits du Québec pour codécider des priorités d'investissement du plan national de relance affectant leurs communautés

Explication : les Premières Nations et Inuits du Québec doivent être des parties prenantes au processus de relance économique du Québec. Leur offrir d'identifier en concertation avec le gouvernement du Québec les priorités d'investissement serait une manière de concrétiser le rapprochement de nos nations.